

Caen

ParcourSup : premiers résultats, premières peines

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 24 mai 2018

520 mots



Mathilde et Jules (à gauche) sont acceptés dans les écoles de leur choix. Malgré 16 de moyenne générale, Clément n'a obtenu aucune réponse favorable. Il est inscrit sur liste d'attente. - Crédit Ouest-France

Mardi, les lycéens de [Caen](#) ont reçu leurs premières réponses aux vœux formulés sur la plateforme ParcourSup. Certains doivent encore attendre avant de savoir où ils partiront étudier.

Reportage

Ce mercredi matin, devant le lycée Malherbe, les terminales ont réagi aux premiers résultats reçus sur la plateforme ParcourSup. Lorelei, terminale ES, a vu l'ensemble de ses vœux en BTS et IUT refusé. **« Il me reste trois vœux en attente : un BTS en commerce international, une licence Staps et AES à l'Université de Caen. »**

Pour la jeune fille, persistent encore quelques inquiétudes concernant la suite. **« Il ne me reste plus qu'à attendre qu'une place se libère. Il y a forcément des inquiétudes. Si je n'ai pas d'école, j'ai l'impression que mon bac ne va servir à rien. Et je n'ai pas tellement envie de faire quelque chose que je n'aime pas. »**

[Clara](#) est également en attente de place pour quatre licences. **« Je suis un peu déçue, c'est vrai que je m'attendais au moins à être prise quelque part. Maintenant il faut attendre. »**

« Une situation hyperstressante »

Et cette attente, n'est pas au goût de tout le monde. Clément, en terminale S, a 16 de moyenne. Il pensait avoir un bon dossier et être sélectionné dans les licences demandées dès le premier tour des admissions. Mardi, il a déchanté en apprenant qu'il était sur liste d'attente pour l'ensemble de ses vœux. **« C'est une situation hyperstressante. J'ai l'impression qu'ils n'ont même pas pris le temps de lire les lettres de motivation pourtant demandées pour chaque dossier. J'ai fait une demande pour intégrer une prépa à Malherbe, et même en tant que lycéen du même établissement je ne suis pas prioritaire. C'est un peu incompréhensible. »**

Pour d'autres, le problème ne se pose pas. Élixa et Mathilde, entreront en Paces (première année commune des études de santé) à la rentrée. Leur premier choix à toutes les deux. **« C'est une chance d'avoir été choisie sur plus de 4 000 demandes »,** souligne Élixa.

Jules a reçu une réponse positive pour intégrer un IUT situé à Saint-Lô. « **Quand on a des vœux positifs c'est forcément rassurant. Mais quand on voit que d'autres, qui sont pourtant des bons élèves, sont sur liste d'attente ou ont tous leurs vœux refusés, c'est très inquiétant. Même dans des filières classiques, comme l'Histoire, de nombreuses personnes ne sont pas acceptées.** »

Un recours possible

Pour les lycéens dont les vœux ont été refusés ou qui n'auraient pas formulé de souhaits sur la plateforme, le rectorat a mis en place la Commission régionale d'accès à l'enseignement supérieur (CRAES). « **Cette commission va étudier le dossier de chaque élève. Elle essayera de trouver une solution pour que le futur bachelier puisse poursuivre ses études, indique le rectorat. Le choix des filières sera discuté avec l'élève pour coïncider le mieux possible avec son projet professionnel.** »

En attendant, les futurs étudiants ont jusqu'au 28 mai, à 23 h 59 pour répondre aux vœux acceptés par les universités.

Marie PETIT.